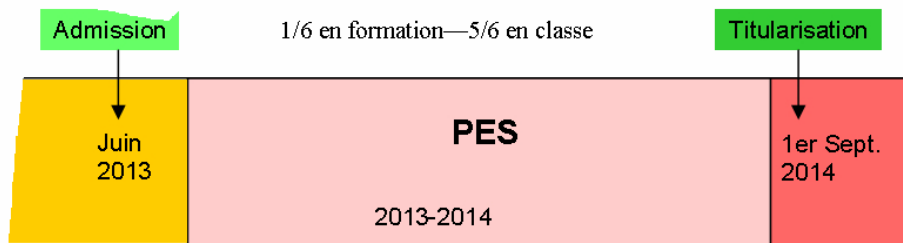




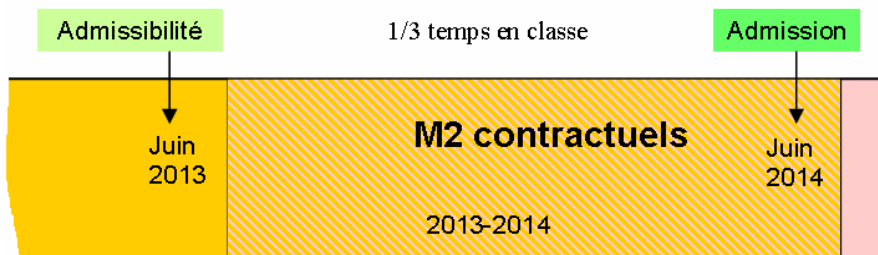
# Les débutants qui seront dans les écoles en 2013-2014

## Les PES (8600 places aux concours PE 2013)



Ils viennent de passer le dernier concours version mastérisation, auront un master (n'importe quel master)  
Ils auront une décharge de 1/6 pour leur formation l'an prochain, le reste du temps ils seront en classe.

## Les M2 contractuels (8500 places aux concours PE 2014 anticipés)



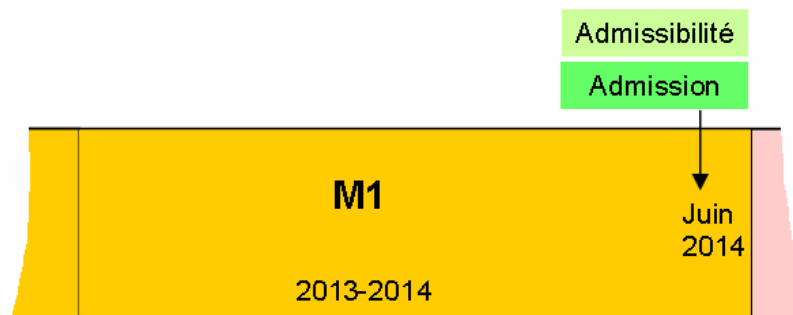
Les admissibles pourront bénéficier d'un stage d'un tiers temps dans les écoles rémunéré à mi-temps.

Ces admissibles peuvent être :

- Des titulaires d'un M1 (n'importe quel M1)
- Des titulaires d'un M2 (n'importe quel M2)
- Des mères de 3 enfants ou des sportifs de haut niveau
- Celles et ceux qui justifient de 5 années d'activités professionnelles accomplies dans le cadre d'un contrat de droit privé

Celles et ceux qui n'auront pas les écrits en juin 2013 devraient avoir la possibilité de finir leur master MEEF et auraient donc eux aussi, un stage en responsabilité à effectuer dans les écoles.

## Les M1 MEEF



Ils vont préparer l'année prochaine le nouveau concours.  
Ils auront à effectuer des stages d'observation et de pratique accompagnée.  
S'ils sont admis ils seront PES-M2 en 2014-2015 avec un mi-temps en classe.

## Les Emplois d'Avenir Professeurs (EAP)

En L2, ils auront des stages d'observation

En L3 et en M1, ils auront des stages de pratiques accompagnées

*Sans oublier qu'à la rentrée de septembre 2013, il y aura dans les écoles 3 autres générations de PE non formés : T3 : PES 2010 (avec niveau de M1 pour certains), T2 : PES 2011 et T1 : PES 2012 avec master (n'importe quel master)*